



Règles de vie au périscolaire et en restauration scolaire

Les trois adjointes d'animation employées par le Syndicat scolaire sont à l'écoute des enfants et des familles. Afin que les temps du périscolaire et de la restauration scolaire se passent le mieux possible pour les enfants et le personnel, nous proposons les règles de vie ci-dessous. Nous demandons aux parents de les expliquer à leur(s) enfant(s) et de veiller à ce qu'il(s) la respecte(nt).

Trajet école / périscolaire

- ✓ Je reste dans la cour les jours où je suis inscrit au périscolaire
- ✓ Je me range et reste dans le rang quand on me le demande
- ✓ Je reste bien dans le rang jusqu'à l'arrivée dans la salle périscolaire ou à l'école

Pendant le périscolaire et le service de restauration

- ✓ Je respecte les personnes qui travaillent en leur parlant poliment
- ✓ Je respecte les consignes qui me sont données
- ✓ Je respecte mes camarades
- ✓ Je m'exprime sans paroles grossières ni violence
- ✓ Je participe aux activités
- ✓ J'utilise le matériel et les jeux sans les dégrader
- ✓ Je ne détériore pas les locaux
- ✓ Je joue sans brutalité
- ✓ Je respecte les consignes de sécurité et de discipline

Avant le repas

- ✓ Je pense à aller aux toilettes
- ✓ Je me lave les mains
- ✓ Je m'installe à la place prévue

Pendant le repas

- ✓ Je me tiens correctement à table
- ✓ Je ne crie pas et je parle calmement pendant le repas
- ✓ Je mange proprement
- ✓ Je fais l'effort de goûter à tous les plats
- ✓ Je ne joue pas avec la nourriture
- ✓ Je demande l'autorisation pour sortir de table

- ✓ Je sors calmement de table sans courir à la fin du repas

Aux toilettes

- ✓ Je ne joue pas avec les chasses d'eau, le papier toilette et les portes
- ✓ Je respecte l'intimité des autres enfants ainsi que la propreté des toilettes
- ✓ Je me lave les mains après être allé aux toilettes

